**Introduction à l'analyse du marché sénégalais**

L'introduction à l'analyse du marché sénégalais consiste à collecter et analyser des données pertinentes sur le marché afin d'identifier les opportunités et les défis, puis à élaborer des stratégies de marketing adaptées pour réussir dans ce pays en pleine expansion.

**Comprendre le marché sénégalais**

Comprendre le marché sénégalais consiste à étudier en détail son fonctionnement, sa structure, ses tendances, les acteurs clés, les produits et services proposés, les comportements des consommateurs, ainsi que les facteurs économiques et sociaux qui influencent le marché. Cette analyse permet aux entreprises de mieux comprendre leur environnement et de prendre des décisions stratégiques pour réussir sur le marché sénégalais.

**Les applications Web sur le marché sénégalais**

Les applications Web sur le marché sénégalais font partie des produits et services proposés aux consommateurs. Elles peuvent être développées en fonction des besoins spécifiques des utilisateurs sénégalais et des opportunités offertes par le marché en croissance du Sénégal. Les entreprises peuvent utiliser une analyse du marché sénégalais pour identifier les besoins des consommateurs et développer des applications Web adaptées pour répondre à ces besoins, ce qui peut contribuer à leur réussite sur le marché sénégalais.

**La déclaration de TVA au Sénégal**

La déclaration de TVA au Sénégal est une obligation fiscale pour les entreprises qui réalisent des opérations assujetties à la TVA. Elle consiste à calculer le montant de la TVA collectée sur les ventes et celui déductible sur les achats, puis à déclarer et payer la différence à l'administration fiscale. Cette déclaration doit être faite régulièrement selon le calendrier fiscal en vigueur au Sénégal.

**Conclusion et recommandations**

En conclusion, l'analyse du marché sénégalais est un élément crucial pour toute entreprise cherchant à réussir dans ce pays en pleine expansion. En comprenant en détail les dynamiques, les tendances et les opportunités du marché sénégalais, les entreprises pourront prendre des décisions stratégiques éclairées qui les aideront à maximiser leurs chances de réussite. Il est recommandé aux entreprises de continuer à surveiller de près le marché sénégalais en évolution, d'adapter constamment leurs stratégies en fonction des changements et des tendances du marché, et d'établir des partenariats solides avec des acteurs locaux pour renforcer leur position sur le marché. En suivant ces recommandations, les entreprises seront mieux positionnées pour saisir les opportunités offertes par le marché sénégalais et réaliser leur plein potentiel de croissance.

**Introduction au plan d'affaires**

Une introduction au plan d'affaires est la première section du document qui donne un aperçu concis et engagent l'entreprise, sa mission, sa vision, ses valeurs, ainsi qu'un résumé des produits ou services offerts.

**Étapes de l'élaboration d'un plan d'affaires**

Les étapes de l'élaboration d'un plan d'affaires comprennent la définition des objectifs et des stratégies de l'entreprise, l'analyse du marché et de la concurrence, l'élaboration des prévisions financières, la rédaction de la section sur la gestion et les opérations, et enfin la création de l'introduction qui présente de manière concise et convaincante l'entreprise, son potentiel et ses objectifs.

**Prévision des revenus pour un plan d'affaires**

La prévision des revenus pour un plan d'affaires consiste à estimer les revenus que l'entreprise prévoit de générer sur une période de temps donnée. Cela inclut généralement des projections financières basées sur les ventes, les prix des produits ou services, la croissance du marché et d'autres facteurs pertinents. Ces prévisions permettent d'évaluer la viabilité financière de l'entreprise et de démontrer son potentiel de rentabilité aux investisseurs et aux prêteurs.

**Stratégies de marketing pour un plan d'affaires**

Les stratégies de marketing pour un plan d'affaires sont des tactiques spécifiques utilisées pour promouvoir et commercialiser les produits ou services de l'entreprise. Cela peut inclure des stratégies de promotion, de tarification, de distribution et de communication pour atteindre les clients cibles et augmenter les ventes. Ces stratégies jouent un rôle essentiel dans le succès global de l'entreprise et doivent être soigneusement planifiées et exécutées dans le cadre du plan d'affaires.

**Mission**

Développer et promouvoir une application Web sécurisée, facile à utiliser et conforme aux exigences de la Direction générale des impôts et domaines (DGID) du Sénégal, permettant aux entreprises sénégalaises de soumettre leurs déclarations de TVA de manière électronique, réduisant ainsi les erreurs, les retards, les coûts et le temps, tout en améliorant la conformité et l'accès aux données.

**Vision :**

Être le principal facilitateur de la déclaration et du paiement de la TVA au Sénégal, en offrant une solution en ligne transparente, sécurisée et conviviale pour toutes les entreprises sénégalaises.

**Valeurs :**

* **Intégrité :** Nous nous engageons à agir avec honnêteté, transparence et responsabilité dans toutes nos interactions.
* **Excellence :** Nous nous efforçons de fournir la meilleure application Web possible pour la déclaration de TVA au Sénégal.
* **Innovation :** Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles façons d'améliorer notre application et de répondre aux besoins de nos utilisateurs.
* **Collaboration :** Nous croyons en la collaboration avec le secteur public, le secteur privé et les citoyens pour créer une solution réussie.
* **Respect :** Nous respectons nos utilisateurs, nos partenaires et nos concurrents.

Pour la réalisation de ce projet, nous aurons besoin de :

Ordinateur, Serveur, Climatiseur, Rallonges, Tablette graphique, Machine de scan, Télévision Smart, Tables, Chaises, Table et chaise de conférence, Armoires, Imprimante, Photocopieuse, Tableau blanc, connexion internet, fibre optique 15mb/s. Ajoutez à cela, un local qu’on louera à 250 000 FCFA et 50 000 FCFA par mois.

Comme technologie, nous utiliserons Flutter, Java fx et Adobe pour personnaliser nos interfaces.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Désignations | Caractéristiques | Prix unitaire (FCFA) | Quantité | Montant |
| Ordinateur | Marque: HP, DELL, Acer Core i7 RAM: 8Go | 450 000 | 6 | 2 700 000 |
| Serveur | Serveur Cisco | 3 000 000 | 2 | 6 000 000 |
| Climatiseur | Split sol star 9000 BTU | 150 000 | 2 | 300 000 |
| Rallonges | À 5 prises | 14 000 | 5 | 70 000 |
| Tablette graphique | G20 8192 | 300 000 | 4 | 1 200 000 |
| Machine Scan | HYCY | 130 000 | 2 | 260 000 |
| Télévision Smart | LG | 130 000 | 2 | 260 000 |
| Tables | En bois | 40 000 | 6 | 240 000 |
| Chaises | En bois | 25 000 | 6 | 150 000 |
| Tables et chaises de conférences | En bois et cuire | 300 000 | 1 | 300 000 |
| Armoires | En bois à 2 ouvertures | 100 000 | 2 | 200 000 |
| Imprimante | HP laser 107a | 250 000 | 2 | 500 000 |
| Tableau | À marqueurs blanc | 50 000 | 2 | 100 000 |
| Photocopieuse | CANON MF 4730 FOR TONER 728 | 165 000 | 1 | 165 000 |
| Connexion Internet/fixe | Fibre optique 15mb/s | 25 000 | 1 an | 300 000 |

## II. **LES IMPLICATIONS FISCALES**

La fiscalité est un ensemble de règles, mesures et lois utilisées par l’État ou bien une collectivité afin de percevoir des impôts et autres prélèvements obligatoires régissant dans le domaine fiscal d’un pays. Elle joue un rôle très important dans l’économie d’un pays car elle contribue au financement des besoins du pays et est à l’origine des dépenses publiques comme par exemple les travaux routiers, la construction d’hôpitaux, de bâtiments publics etc. Cependant, une des formes de la fiscalité qui est la fiscalité d’État regroupe les différents composants qui nous permettent en quelque sorte d’expliquer l’implication fiscale de notre entreprise à travers l’impôts sur les sociétés (I.S), l’Impôts Minimum Forfaitaire (I.M.F) et la Taxe sur la valeur ajoutée.

**2.1 Impôts directs**

L'impôt direct est un type d'impôt prélevé directement sur le revenu des contribuables, comme l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés. Au Sénégal, ces impôts sont régis par le Code général des impôts et doivent être déclarés et payés à l'administration fiscale.

Les impôts directs sont des impôts que les entreprises doivent payer sur leurs revenus ou leurs bénéfices, et ils varient en fonction de la juridiction où l'entreprise est constituée et opère. Voici quelques informations détaillées sur les impôts directs dans le cadre de SEN-IMPÔT:

* **L’impôt sur les sociétés (IS) :**

C’est un impôt direct s'appliquant aux entreprises qui n’ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes. Il est calculé sur l’assiette des bénéfices réalisés et élevé à 30% du résultat net avant impôt. L’impôt sur les sociétés s’applique aux bénéfices réalisés au cours d’un exercice correspondant à l’année civile c’est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre. En cas d’exercice déficitaire, l’IS est substitué à un impôt minimum appelé Impôt Minimum Forfaitaire sur les Sociétés (IMF).

* **L’impôt minimum forfaitaire (IMF)**

L’IMF est déterminé en fonction du chiffre d’affaires de l’exercice et ne peut en aucun cas être inférieur de 500 000 FCFA, ni être supérieur à 5 000 000 de FCFA par exercice de douze (12) mois. Lorsque l’IS est inférieur à l’IMF, le contribuable paie le montant de l’IMF. L’impôt minimum forfaitaire est calculé comme suit en appliqué au chiffre d’affaires :

• Le taux de 0,5 % en cas d’IMF supérieur à l’impôt sur les sociétés ;

• Le taux de 0,25 % en cas d’exercice déficitaire.

**2.2 Impôts indirects**

Les impôts indirects sont des taxes sur la consommation qui sont généralement ajoutées au prix des biens et services vendus aux consommateurs finaux. Voici quelques informations détaillées sur les impôts indirects qui peuvent être applicables à SEN-IMPÔT :

* **La Taxe à valeur ajoutée (TVA) :**

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est une forme d'imposition indirecte assise sur la consommation, elle est applicable sur l'ensemble des biens et des services achetés sur le territoire national. La TVA est applicable sur les livraisons de biens effectuées au Sénégal. Sont également soumises à la TVA, les prestations de services lorsque le débiteur est établi au Sénégal, que les services soient rendus ou utilisés au Sénégal ou à l’étranger et lorsque les services sont utilisés ou rendus au Sénégal. Le taux de TVA est de 18%. Il existe un taux réduit à 10%, mais uniquement applicable sur les services d’hôtellerie et de restauration fournis par des établissements agréés. En revanche, certaines opérations sont expressément exonérées de la TVA. Il s’agit notamment des biens et services intéressant le domaine de la santé, de l’éducation, les opérations bancaires et d’assurance, réassurance, coassurance qui sont soumises à une taxation spécifique. Les exportations directes de biens sont également exonérées de la TVA lorsque l’exportateur délivre les biens hors du territoire sénégalais. SEN-IMPÔT, comme toute entreprise, sera aussi assujettie aux impôts et taxes liés à la constitution et l’exploitation.